

SESSION DES FEMMES

# 21 VALAISANNES POUR PLUS D'ÉGALITÉ

Des femmes du canton ont siégé à Berne lors de la deuxième Session des femmes de l'histoire. Avec leurs collègues venues de tout le pays, elles ont débattu en vue de créer une Suisse plus égalitaire et plus inclusive. Les participantes issues du Valais romand tirent le bilan de cette expérience. **P.2-3**



# Une expérience

## ÉGALITÉ

Les élues du Valais romand tirent le bilan de la Session des femmes qui s'est tenue à Berne le week-end dernier.

PAR FLORENT BAGNOUD  
RENNOUVELLISTE.CH/  
PHOTOS KEYSTONE



“  
Les divergences ne nous ont pas empêchées de trouver des consensus.”

VALENTINA DARBELLAY  
MEMBRE DU PDCVR

“  
Nos propositions seront débattues par les Chambres fédérales.”

FANNY DARBELLAY  
MEMBRE DE LA COMMISSION POUR  
L'ÉGALITÉ AU TRAVAIL ET À LA RETRAITE

“  
Les places d'accueil extra-familial nécessitent davantage de financement de l'administration fédérale.”

NANCY DUC  
ORIGINAIRE DE CRANS-MONTANA

“  
Plusieurs propositions pourraient être reprises au Parlement valaisan.”

PAOLA RIVA GAPANY  
SOCIALISTE SAVIÉSANNE

“  
Chaque décision a été débattue dans un respect mutuel.”

SOPHIE HAENNI  
MEMBRE DU PDCVR

Elles attendaient ce moment depuis des mois. Vendredi et samedi, 21 citoyennes valaisannes, dont 11 issues de la partie francophone du canton, ont investi la salle du Conseil national à l'occasion de la deuxième Session des femmes de l'histoire.

Aux côtés de 225 autres élues en provenance de tout le pays, et après un travail préliminaire effectué en commissions, elles ont débattu des mesures les plus prioritaires en vue d'une Suisse plus égalitaire et inclusive.

### Plus de parité dans la recherche

«Comme dans toute assemblée parlementaire, il y a eu certaines divergences sur les moyens à activer pour parvenir à une politique d'égalité. Cela ne nous a pas empêchées de trouver des

consensus», réagit Valentina Darbellay. «C'était une expérience fédératrice.» Domiciliée à Liddes, la membre du PDCVr représentait la commission pour la science. Elle a défendu une motion visant à promouvoir la parité au sein de la recherche académique. A l'entendre, nombreuses sont les professeures des hautes écoles et universités à renoncer à leur carrière dans l'enseignement et la recherche après quelques années. En raison notamment d'obstacles pour concilier leur emploi avec une vie de famille, «mais aussi du fait que de nombreux postes sont précaires». Elle ajoute: «La pratique européenne a montré l'efficacité des standards en matière d'égalité des chances liés au financement de base des hautes écoles, pour qu'elles atteignent l'excellence grâce au potentiel des femmes scientifiques.»

### Mieux contrôler l'égalité salariale

Adoptée par l'assemblée, sa motion sera prochainement transmise sous la forme d'une pétition au Conseil national et au Conseil des Etats, qui devront la traiter. Il en sera de même pour l'ensemble des 23 motions acceptées durant ces deux jours. «Nous avons eu l'assurance que nos propositions seraient débattues par les Chambres fédérales», explique Fanny Darbellay.

Membre de la commission pour l'égalité au travail et à la retraite, la Martigneraine, ancienne députée du PDCVr, a défendu en plénum la création d'une autorité fédérale indépendante chargée de contrôler l'égalité salariale. «A l'instar de la Comco, ce nouvel organisme pourrait investiguer, sanctionner et agir en justice

dans le cas où une entreprise devait ne pas respecter l'égalité salariale.»

### Vers un Office fédéral de l'égalité et de la famille

Originaire de Crans-Montana, Nancy Duc faisait également partie de cette commission. Elle a proposé à l'assemblée la mise en place d'un Office fédéral de l'égalité et de la famille «D'importantes préoccupations permettant une conciliation fiable et égalitaire de la vie familiale et professionnelle pour les deux parents, telles que la garantie de places d'accueil extra-familial ou les bourses d'études, nécessitent davantage de financement de l'administration fédérale.»

L'égalité se mesure également sur le plan de la santé sexuelle. Une thématique sur laquelle a travaillé la socialiste saviésanne Paola Riva Gapany.

Elle a défendu la mise sur pied d'un programme national visant à favoriser l'accès des femmes à des prestations et à des conseils en lien notamment avec la contraception, l'IVG ou le dépistage du VIH.

«De manière plus générale, plusieurs propositions pourraient être reprises dans nos débats au Parlement valaisan. Je pense notamment à la valorisation du travail de care, à l'augmentation du nombre de crèches ou encore à la prévention des violences sexuelles dès le plus jeune âge.»

### «Aucun mot d'ordre du parti»

Paola Riva Gapany relève l'atmosphère «constructive et solidaire» qui a prévalu. Cette session, organisée par le collectif alliance F en marge des 50 ans du droit de vote de femmes,

# « fédératrice »



Nancy Duc (au premier plan) et Sophie Haenni comptaient parmi les 21 Valaisannes présentes à Berne lors de la Session des femmes.

proposait aux élues de laisser leur étiquette partisane au vestiaire. «Il n'y avait pas le jeu politique que l'on peut retrouver dans un parlement officiel.»

Les instances cantonales de notre parti ne nous ont donné aucun mot d'ordre», complète Fanny Darbellay. Sa consœur du PDCVr Sophie Haenni a eu le sentiment d'une assemblée majoritairement de gauche. «Mais tous les avis étaient pris en compte. Chaque décision a été débattue dans un respect mutuel.»

## Débat sur de la notion de consentement

La commission des affaires juridiques, dont elle était membre, proposait de remplacer la notion de contrainte par celle de consentement en marge de la révision de la loi sur les infractions sexuelles. Une proposition que n'a pas suivie la



**“Même si l'assemblée n'a pas soutenu ma position, je ne retiens que du positif de cette expérience.”**

**SOPHIE HAENNI**

CANDIDATE VALAISANNE LA MIEUX ÉLUE À CETTE SESSION DES FEMMES

Sierroise, qui a présenté un rapport de minorité. «J'ai rappelé qu'il s'agissait d'une extension dangereuse du droit pénal, conduisant à un renversement du fardeau de la preuve et violant les principes essentiels de notre ordre juridique tels que la présomption d'innocence et le droit à un procès équitable. Même si l'assemblée n'a pas soutenu ma position, je ne retiens que du positif de cette expérience», relève celle qui avait été la candidate valaisanne la mieux élue à cette Session des femmes.

Avant ces deux journées, Nancy Duc n'avait jamais occupé de fonction électorale. L'étudiante, membre d'aucun parti cantonal, n'envisage pour l'heure pas de se lancer dans l'arène politique. «J'espère en revanche entreprendre une carrière professionnelle dans laquelle je pourrai m'investir au quotidien sur la thématique de l'égalité.»

# 23 propositions pour plus d'égalité



L'égalité des sexes passera par une égalité salariale. Cet avis de Simonetta Sommaruga a rencontré son public ce week-end.

## PÉTITIONS

Adoptées à l'issue de la Session, elles seront transmises au Parlement.

Outre les demandes de révision de la loi concernant les infractions sexuelles, l'égalité des salaires et le droit de vote conditionnel pour les étrangers ont dominé la session de deux jours.

### Réaliser l'égalité salariale

L'égalité salariale a également fait l'objet d'un débat particulièrement intense. Une pétition a été adoptée à l'unanimité, exigeant que la Confédération augmente la pression sur les employeurs. Depuis le 1er juillet 2020, selon la loi sur l'égalité des sexes, les entreprises de plus de 100 employés doivent contrôler tous les quatre ans qu'elles ne rémunèrent pas différemment leurs collaboratrices et collaborateurs.

Les femmes présentes à la session exigent maintenant que les entreprises de plus de 50 employés établissent également une transparence

salariale. «Pour progresser en matière d'égalité des sexes, il faut avant tout une égalité salariale», a souligné vendredi la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. En matière de salaire, les hommes «négocient» et les femmes «font des histoires», a relevé la ministre.

Les femmes demandent également au Conseil fédéral de créer un Bureau fédéral de l'égalité et de la famille.

### Voter sans la citoyenneté suisse

Par une nette majorité de 185 voix contre 18 et 19 absentions, une pétition a été adoptée demandant que les personnes sans passeport helvétique qui vivent en Suisse depuis cinq ans obtiennent le droit d'éligibilité et de vote au niveau fédéral. Outre les délits sexuels, l'égalité des salaires et la participation politique, de nombreuses autres préoccupations féminines ont été discutées. Une pétition pour une meilleure sécurité sociale des agricultrices et une pour la promotion des femmes dans les sciences et la recherche ont ainsi été adoptées. **ATS**